

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
15 et 16 octobre 2026

DOSSIER DE PRESSE



Assemblée Plénière

SOMMAIRE

Édito de Jérôme Durain	3
PLF 2027	4
Relations avec l'État	
Formation des demandeurs d'emploi	
Les lycées et la Région	6
Ferroviaire	7
Économie	9



Jérôme Durain, Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en Assemblée Plénière

ÉDITO

Parlons des vrais sujets

Notre pays est très politique. C'est toujours le cas, ça l'est encore plus en cette période de pré-campagne présidentielle. Hélas, le débat ne porte pas toujours sur les sujets les plus importants pour l'avenir. Certains veulent détourner l'attention de nos concitoyens sur l'interdiction du voile, d'autres (parfois les mêmes) veulent dissimuler un passé antisémite derrière des attaques contre la presse, quelques-uns veulent se faire les complices d'ingérences étrangères dangereuses pour l'unité de notre pays.

Ces sujets de débats, s'ils correspondent aux intentions de quelques diviseurs, ne correspondent pas aux préoccupations quotidiennes des habitants de notre région. Qu'est-ce qui doit nous motiver au quotidien ? Bien se nourrir sans se ruiner. Limiter la dette qui retombera sur nos enfants. S'assurer d'une justice dans la répartition des efforts. Entendre les inquiétudes exprimées par notre jeunesse. Préserver un monde vivable malgré les bouleversements climatiques.

C'est de cela dont nous parlerons les 15 et 16 octobre. D'économie, avec le bilan de notre action pour l'industrie, l'innovation et la création d'entreprises. D'équité financière, quand l'État demande aux Régions 20 % de l'effort budgétaire alors qu'elles pèsent 1 % de la dette publique. De formation, de lycées et de trains, qui font la vie quotidienne de nos concitoyens.

Notre Région n'a pas de réponse à tout et ses compétences sont strictement encadrées. Mais notre devoir est de les utiliser au mieux pour améliorer les conditions de vie sur ce territoire. **Les Bourguignons-Francis-Comtois méritent mieux que des diversions. Ils méritent des résultats.** Cette assemblée permettra d'en mettre plusieurs en débat !

Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté



L'Assemblée nationale

Les Régions face à un nouveau désengagement massif de l'État

PLF 2027 : plus d'un milliard d'euros d'effort supplémentaire demandé aux Régions

Selon le décompte de Régions de France, le Projet de loi de finances (PLF) pour 2027 demande près de 7 milliards d'euros aux collectivités. Les Régions en supporteraient au moins 1,046 milliard, soit 20 % du total, alors qu'elles pèsent 11 % de la dépense locale et seulement 1 % de la dette publique. Elles ont déjà perdu 1,7 milliard en deux ans.

Le texte revient aussi sur des engagements inscrits dans la loi : 100 M€ de cofinancement de l'État retirés des aides agricoles européennes gérées par les Régions, et 52 M€ de moins pour les trains d'équilibre du territoire. Il rompt avec les engagements pris sur l'investissement dans les compétences en amputant les ressources de la formation professionnelle et de l'apprentissage et en diminuant les moyens consacrés à la formation des personnels de santé.

Le niveau des crédits perdus sur des compétences majeures des Régions est tel qu'il leur sera impossible de compenser le désengagement de l'État. Ce PLF aura pour conséquence moins de places en formation d'infirmière, en CFA et pour les demandeurs d'emploi.

En Bourgogne-Franche-Comté, la Région a déjà absorbé plus de 100 M€ de pertes de recettes en 2025 et 2026. En 2027, à date, l'effort demandé pourrait être au moins équivalent à celui des deux années précédentes. Avec Régions de France, elle appelle les parlementaires à amender le texte



Visite du GAEC de la Croix à Liernais

Formation des demandeurs d'emploi : rupture du Pacte d'investissement dans les compétences

Emploi-formation : la Bourgogne-Franche-Comté fait le choix de protéger les publics les plus fragiles

Alors que le chômage repart à la hausse, les demandeurs d'emploi sont touchés par une diminution drastique des financements de l'État pour se former. Toutes les Régions sont impactées par les suppressions budgétaires depuis la fin 2025, mais l'annonce durant l'été de la suppression totale du budget pour 2027 a porté un coup d'arrêt au partenariat qui liait l'État et les Régions depuis des années.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'investissement de l'État a connu en 2026 un recul de 25 M€ et la suppression de 10% des places de formation destinées aux demandeurs d'emploi. L'arrêt du Pacte d'investissement dans les compétences un an avant sa fin signifie aujourd'hui une perte supplémentaire de 41,5 M€, soit au total plus de 66,5 M€ retirés depuis 2026.

Ce constat est particulièrement injuste pour la Bourgogne-Franche-Comté qui a toujours répondu présente pour contractualiser avec l'État et a déployé des efforts d'ingénierie pour construire une offre de formation reconnue par tous. Cette décision a des répercussions directes sur le secteur de la formation qui connaît une crise sans précédent du fait de sa forte dépendance à la commande publique.

Dans ce contexte fortement contraint, la Région fait le choix de privilégier les personnes qui sont les moins armées pour s'insérer durablement sur le marché du travail : les personnes sans aucune qualification, les seniors de plus de 55 ans, les bénéficiaires du RSA, les personnes reconnues travailleurs handicapés. Alors que l'INSEE et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme viennent de produire un panorama complet des fragilités des Bourguignon-Franc-Comtois en matière de lecture, d'écriture et de calcul, il est plus que jamais nécessaire de conforter une offre de formation de premier niveau. C'est l'objet de la présentation à la commission permanente de la reconduction du Dispositif Amont de la Qualification pour près de 5000 parcours de formation sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif qui regroupe 19 plateformes en Bourgogne-Franche-Comté permet de se former à une distance moyenne de 8 km de son domicile, où qu'il soit.

« Les choix du gouvernement pour le budget 2027 vont considérablement amputer notre capacité à former. Une chose est sûre : je n'accepterai pas que les demandeuses et demandeurs d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté subissent ces arbitrages gouvernementaux.

La Région préservera la formation des personnes les plus en difficulté, avec une offre de formation en proximité leur permettant de reprendre confiance, d'acquérir des savoirs de base, d'obtenir des certifications et de faire des stages dans les entreprises locales »

Jérôme Durain



Formation Bac Pro Optique Lunetterie GRETA - Morez



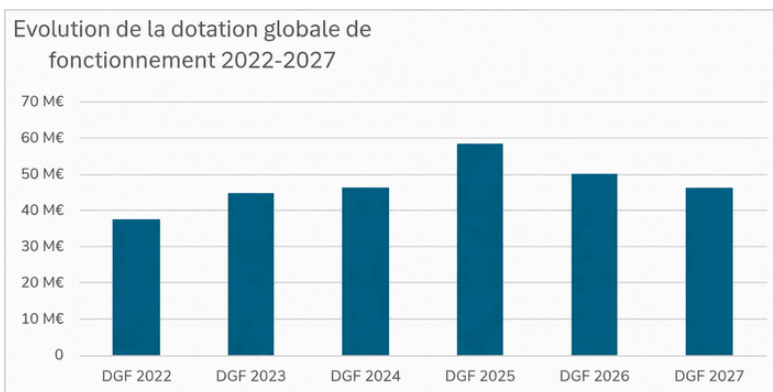
LES LYCÉES ET LA RÉGION

Lycée Louis Pergaud à Besançon

Les lycées et la Région : une responsabilité majeure, une attention constante

Comme chaque année à cette période, la Région délibère concernant le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) affectée à chacun des lycées publics dont elle a la charge, montant qui doit être notifié aux établissements avant le 1^{er} novembre.

Cette année marque une diminution par rapport à 2026, du fait principalement d'une baisse des coûts énergétiques, et donc d'une baisse des dépenses de chaque lycée. La DGF 2027 demeure cependant en hausse de 20 % par rapport à 2022.



Ce vote sur la DGF intervient alors que, depuis début octobre, les lycéennes et les lycéens se sont largement mobilisés, partout en France, afin de dire leur colère et leurs inquiétudes alors que la canicule de l'été 2026 a démontré la violence du changement climatique, donc l'urgence de sa prise en compte dans nos modes de vie comme dans nos politiques.

« Les revendications des lycéens qui concernent notre collectivité sont relativement peu nombreuses. Nous ne pouvons certes pas agir sur les remplacements de professeurs ou sur Parcoursup, mais pour la partie qui nous concerne, nous n'avons qu'une règle : fournir sans faillir aux élèves et à la communauté éducative les meilleures conditions pour vivre et pour étudier. Il en va de notre avenir collectif. »

Jérôme Durain



Train MOBIGO en gare de Baume-les-Dames

FERROVIAIRE

La Région obtient un engagement renforcé de l'État et sécurise plusieurs lignes de desserte fine du territoire

Depuis son arrivée à la présidence, Jérôme Durain n'a cessé de dénoncer la demande formulée aux Régions de porter seules le coût du maintien des lignes ferroviaires les moins fréquentées, qui appartiennent à l'État.

Pour mémoire, la Région finance seule le coût de fonctionnement de ces lignes (personnel SNCF, énergie, matériel roulant), couvert généralement qu'à 10% par les recettes venant des passagers. En Bourgogne-Franche-Comté, le coût de ces travaux est estimé entre 400 et 500 M€ pour les dix ans à venir. Il s'agit notamment de préserver les lignes de desserte fine du territoire, des « petites lignes » qui revêtent une grande importance pour la vie des territoires.

Le président Jérôme Durain a ainsi fait de la question du financement des infrastructures ferroviaires un sujet politique central de son mandat, et s'est personnellement engagé pour que l'État prenne ses responsabilités et accepte d'augmenter sa participation financière à la rénovation de son propre réseau.

L'accord trouvé avec l'État permet aujourd'hui à la Région de concentrer ses moyens sur les opérations les plus urgentes, tout en obtenant une visibilité d'ensemble, grâce à une participation accrue de l'État sur les infrastructures qui relèvent de sa responsabilité.



Gare de Mâcon

Paray-Gilly

Composante majeure du réseau régional, l'étoile de Paray, et singulièrement sa section Paray-Gilly (ligne Nevers <>Digoïn<>Paray<>Chauffaille<>Lyon), était menacée de fermeture à court terme. Le président de la Région a obtenu un effort supplémentaire de la part de l'État sur l'intégralité des travaux nécessaires, une phase 1 à engager rapidement, ainsi qu'une phase 2 à décider en 2028. Sur la phase 1, les engagements de la Région en faveur de l'étoile de Paray-le-Monial atteignent 23 M€, dont 10,5 M€ déjà engagés et 12,5 M€ au titre de décision du 15 octobre.

23 M€ resteront à engager en 2028 pour la phase 2 des travaux (estimée entre 35 et 40 M€) sur la même section.

« Sans l'accord financier que nous venons de construire avec l'État, nous n'avions pas de trajectoire crédible. Aujourd'hui, nous avons sauvé d'une impasse financière une ligne qui n'est pas simplement une ligne locale. C'est un axe qui ouvre la Bourgogne-Franche-Comté vers le sud, vers Lyon, et qui fait le lien avec Moulins et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a une fonction d'aménagement du territoire et de connexion avec les régions voisines. »

Jérôme Durain

Clamecy-Corbigny

La Région va engager 750 000 euros aux côtés de l'État et des entreprises, sur un montant global de 3,5 M€ pour pérenniser les liaisons fret sur la ligne entre Clamecy et Corbigny. L'accès ferroviaire conditionne en effet l'équilibre économique de l'exploitation de la carrière d'Epiry avec une centaine d'emplois en jeu, outre l'aspect environnemental d'une cinquantaine de camions évités pour chaque train circulé. Si le fret relève de la compétence exclusive de l'État, nous avons fait ce choix parce que derrière cette ligne, il y a une activité économique, des entreprises, des emplois et un territoire qui tient à cette connexion ferroviaire. Sans l'intervention de la Région, l'État s'apprêtait à fermer cette ligne.

Autres sections

Avec le rehaussement significatif de la part de l'État sur Paray-Gilly, la Région confirmera sa participation à d'autres opérations urgentes sur le réseau :

- Le financement de travaux d'urgence sur la ligne Belfort-Lure-Épinal
- Un avenant à la convention sur la ligne des horlogers pour le traitement de dégradations s'accroissant dans des tunnels non concernés par les 100 M€ de travaux réalisés depuis 2021.



Gare de Mâcon



BFC Boost, le "Qui veut être mon associé" version BFC

En Bourgogne-Franche-Comté, on tient bon !

2025 n'a pas épargné les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté. L'année 2026 et ses nouveaux rebondissements géopolitiques, financiers et environnementaux suscite des inquiétudes légitimes. Sans nier les risques, on peut rappeler des faits : la Banque de France relève que l'activité résiste en 2026 dans notre territoire. Face aux incertitudes économiques, la Région assume son rôle : protéger et renforcer le tissu économique partout où cela est possible.

La Région s'engage pour financer l'économie régionale

En 2025, la Région et les outils financiers qu'elle abonde ont injecté au total 150 M€ au service du développement des entreprises. Chaque euro public a entraîné cinq euros de financement privé. Ce sont par exemple 175 PME industrielles qui ont été soutenues pour un montant de 13,3 M€ ou encore 15,5 M€ d'avances remboursables accordés à 304 PME et TPE. Le fonds Défis 3, souscrit à 25 % par la Région, a accompagné depuis 2022 dix entreprises industrielles en transmission complexe ou en rebond : 1 220 emplois sauvegardés ou créés.

Se lancer sans être seul

Depuis 2019, BénéFiCes créa', le service public régional de la création et de la reprise d'entreprise, a réalisé plus de 33 000 accompagnements gratuits, partout en région. Près de 10 000 entreprises ont été créées ou reprises à la clé. Selon Bpifrance, plus de 80 % des entreprises accompagnées passent le cap des trois ans. Depuis 2017, 4 341 personnes ont été formées à l'entrepreneuriat, dont 59 % de femmes.

Innover, de l'idée à l'usine

De 2022 à 2025, la Région a financé 126 projets d'innovation en mobilisant 7,7 M€ via son Fonds régional d'innovation. Avec l'État, elle a soutenu 64 projets collaboratifs ou d'industrialisation dans le cadre de France 2030 régionalisé (15,4 M€ régionaux). Avec les 10,6 M consacrés à la trésorerie, ce sont plus de 33 M€ qui sont ainsi consacrés à l'innovation dans la Région. Les fonds de capital-risque qu'elle souscrit avec les banques et Bpifrance ont par ailleurs investi 24 M€ en fonds propres dans 25 start-up régionales.

Pas d'usine sans foncier

En 2025, la Région a soutenu six projets de friches et de zones d'activités, deux fois plus qu'en 2024. À Delle, la communauté de communes du Sud Territoire réhabilite l'ancien site Von Roll, où une ancienne salariée a repris l'activité d'Isola Composite : 13 000 m² rénovés, 277 000 € apportés par la Région. Le 5 juin 2026, un partenariat sur le foncier économique a été signé avec la Banque des Territoires.

« La Région ne crée pas l'activité mais elle peut l'encourager. Nous sommes là quand il faut garantir un prêt, financer un prototype, accompagner une reprise. En Bourgogne-Franche-Comté, on fait tout pour stimuler la confiance et faire face aux crises. Ensemble, on tient bon ! »

Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Quelques exemples concrets sur notre territoire :

BFC Boost : l'industrie face aux investisseurs Archeon Medical (Besançon)

Le 24 septembre à Dijon, première édition de BFC Boost : la Région a mis face à face financeurs et porteurs de projets industriels. 9 projets présentés, 180 M€ d'investissements projetés, plus de 60 financeurs dont une vingtaine venus d'autres régions, plus de 50 marques d'intérêt. Après le succès de cette première édition, le dispositif va être pérennisé. Prochaine édition dans quelques mois...

Créée en 2018, l'entreprise (25 salariés) a conçu un dispositif qui surveille par l'IA la ventilation manuelle d'urgence. Passée par l'accélérateur Propulseur du pôle des microtechniques, soutenue par le Fonds régional d'innovation (226 000 € en 2025), elle lève 7,5 M€ en 2026 avec l'entrée du fonds OSER BFC, créé par la Région sur crédits européens. La prochaine étape ? La conquête du marché américain !

Maryam Rezaei, Mahan Inspection (Grand Belfort)

Maryam Rezaei est une ingénieure forte de près de vingt ans d'expérience. Elle contrôle des équipements industriels pour l'énergie, en France et à l'étranger. Accompagnée par BGE Franche-Comté dans le cadre de BénéFiCes créa', elle a été financée par un micro-crédit de l'Adie et a obtenu une prime régionale. Elle a été lauréate en 2025 du concours « 101 femmes entrepreneurs ».

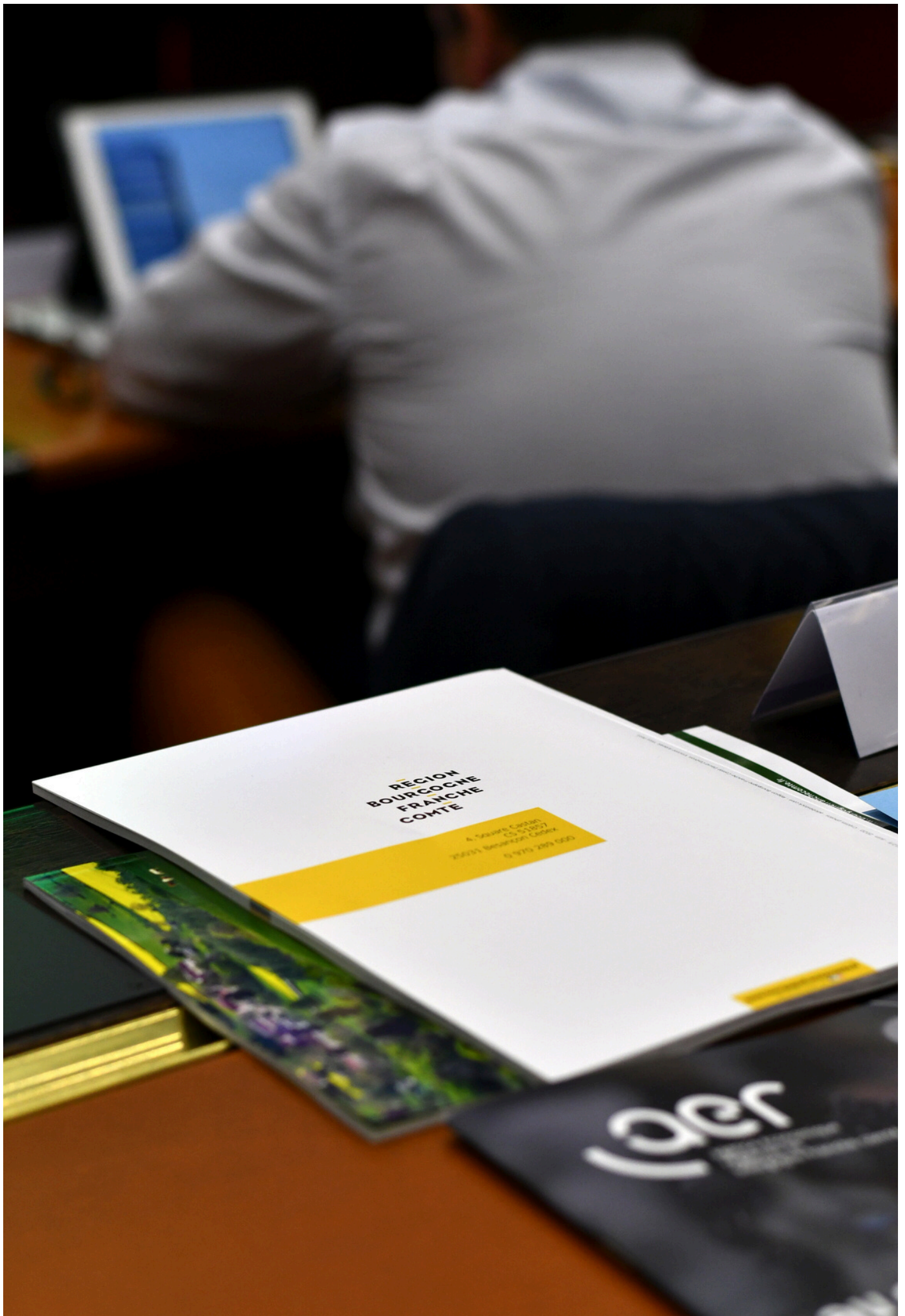
CND Lab' (Chalon-sur-Saône) : contrôler sans casser

15 partenaires industriels et scientifiques autour de la SATT Sayens développent les contrôles non destructifs, qui vérifient une pièce sans l'abîmer. Un savoir-faire clé pour le nucléaire, 23 000 salariés en région. État et Région apportent chacun 282 000 € (France 2030 régionalisé).

Et en 2027 :

- Un guichet unique pour les entreprises qui se diversifient vers la défense, avec une aide au conseil dédiée.
- La robotisation et la modernisation des usines, nouvel axe du Programme des Investissements d'Avenir pour 2 M€.
- De nouvelles souscriptions dans les fonds d'investissement, dont CAP BFC 5 pour les PME industrielles en transmission ou en rebond.
- BénéFiCes créa' renouvelé pour quatre ans.
- Un soutien aux initiatives de sécurité sociale alimentaire.





**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Contact presse :

Théo Carmona

theo.carmona@bourgognefranchecomte.fr

Laure Hubidos

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr